

La réforme du système pénitentiaire camerounais

Entre héritage colonial et traditions coloniales

Les Camerounais, dans leurs cultures traditionnelles, estimaient que la transaction efface l'infraction plus que le châtement. Lorsque les liens sociaux étaient fragilisés par une infraction, tous les mécanismes et méthodes de répression devaient avoir pour finalité la réinstauration de la cohésion sociale. Malheureusement, le système de sanction colonial hérité par les Camerounais privilégie plutôt la rétribution, imposant ainsi la rupture avec la conception traditionnelle de répression et de la peine.

Les dysfonctionnements qui minent l'actuelle institution carcérale camerounaise ne sont que la résultante de son inadaptabilité au contexte socio-culturel camerounais. Il est donc primordial de déplacer la problématique de la réforme du système pénitentiaire camerounais sur un terrain autre que celui de la simple amélioration des conditions de détention. Le plus urgent serait de chercher comment faire en sorte que l'institution pénitentiaire soit un instrument de la réinstauration de la cohésion sociale, garante de la sécurité des Camerounais.



Régine Ngonou Bounoungou, née le 26 février 1958 à Ngomedzap (Cameroun), Docteur en Droit de l'Université de Grenoble (France), religieuse Fille de Marie de Yaoundé, actuellement conseillère juridique de l'Archidiocèse de Yaoundé et chargée de cours à l'UCAC.

Illustration de couverture :
© beermedia - Fotolia.com.

ISBN : 978-2-343-00586-7
51 €



Régine Ngonou Bounoungou

La réforme du système
pénitentiaire camerounais
Entre héritage colonial et traditions coloniales



Régine Ngonou Bounoungou

La réforme du système pénitentiaire camerounais

Entre héritage colonial et traditions coloniales



Préface de Jean-Charles Froment
Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Grenoble

L'Harmattan